

EGLISE CHERCHE (jeun es) prêtres

▶ Avec des prêtres âgés en moyenne de 73 ans, l'Église belge fait face à un défi de taille

▶ Le vieillissement des prêtres est probablement l'un des plus grands défis auxquels doit faire face l'Église catholique de Belgique. D'après une enquête du diocèse de Malines-Bruxelles, la moyenne d'âge des 453 prêtres

que compte le diocèse (203 francophones, 250 néerlandophones) était de 73 ans à la fin de l'année 2016.

Et si l'on ne prend que les prêtres actifs (107 francophones et 100 néerlandophones), l'âge

moyen est de 63 ans. "C'est un fait, il n'y a pas suffisamment de vocations et d'ordinations pour remplacer les prêtres qui partent à la retraite et ceux qui meurent. Il faut le prendre comme un défi. Mais attention, ce n'est pas parce que les prêtres ne sont pas jeunes qu'ils font mal leur travail", estime Tommy Scholtès, porte-parole des évêques de Belgique.

En effet, d'après le dernier rapport de l'Orela (Observatoire des religions et de la laïcité, chapeauté par l'Université libre de Bruxelles), le nombre de prêtres actifs dans notre pays a été di-

visé par trois en seulement cinquante ans. En 1960, on comptait environ 10.500 prêtres en Belgique. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 3.000.

Conséquence de cette crise de vocations ? Beaucoup de prêtres s'occupent de plusieurs paroisses. Mais pour le porte-parole, cette situation a autant d'avantages que d'inconvénients. "La mobilité fait partie de la vie de tout le monde. Ce n'est vraiment pas un inconvénient majeur. Les men-

talités ont tellement évolué en 25-30 ans, l'Église ne peut pas y échapper. En plus, les prêtres ne sont pas seuls. Il y a cinquante ans, un curé devait tout faire tout seul. Maintenant, un des aspects positifs est qu'on collabore beaucoup avec des laïcs qui peuvent épauler les prêtres dans une grande partie de leurs missions."

Cette crise des vo-

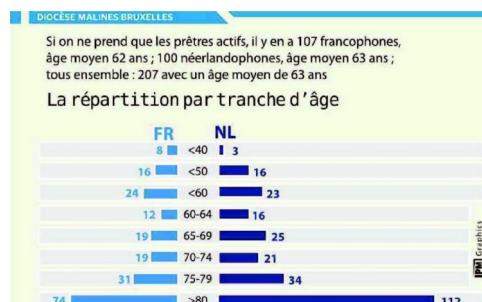
cations a poussé l'Église à trouver des solutions plus ou moins durables. Ainsi, ces dernières années, les prêtres issus de l'Afrique centrale (Congo, Burundi et Rwanda) et de Pologne se sont multipliés dans les églises belges et d'Europe.

POUR CAROLINE SÄGESSER, chercheuse à l'Orela, cette mutation de l'Église contribue parfois à une scission avec les fidèles "au niveau de la morale, notamment sur les questions d'homosexualité, sur le mariage mixte et la contraception, certains prêtres étrangers ont une vision plus stricte que dans l'Église belge".

Et l'ouverture de l'accès à la prêtrise aux femmes et aux hommes mariés ? Ce n'est pas encore pour tout de suite, semble-t-il. "La question sera posée à un moment mais ça peut poser de nombreux inconvénients comme la charge familiale, des problèmes de couple ou de divorce...", estime pour sa part Tommy Scholtès

"Tout a changé en 80 ans"

▶ Agé de 108 ans, le prêtre Jacques Clemens a 80 années de sacerdoce derrière lui



▶ Le plus vieux prêtre du monde réside en Wallonie. Il a fêté son 108^e anniversaire le 11 juillet et il comptabilise plus de 80 années au service de l'Église.

Toujours domicilié dans la paroisse où il a passé la majorité de ses années de prêtrise, à Nalinnes-Bultia (Charleroi), le père Jacques Clemens nous a reçus chez lui. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a con-

servé, malgré les années, un caractère bien trempé.

Manifestement en bonne forme physique et mentale, il n'y a que son audition qui lui fait défaut. Assis dans un petit salon au mobilier sobre, il est en train de lire son journal quand il nous reçoit. "Venez à 10h30", nous avait recommandé son assistante. "Car après, il est fatigué et il doit faire une sieste".

QUAND IL EN a l'occasion, le père Jacques Clemens aime se reposer. Mais malgré son grand âge et son statut de pensionné, sa vie est encore bien remplie. Jusqu'en 2014, c'est lui qui disait la messe tous les dimanches.

Suite à un souci de santé, il a dû abandonner cette mission à contrecœur. Il continue cependant à assister à la messe toutes les se-

maines, à se rendre aux enterrements de ses fidèles et à participer à de nombreuses animations. D'humeur peu loquace quand nous l'avons rencontré, il a tout de même consenti à nous confier son ressenti sur l'évolution de la société. C'est bien simple, pour lui, absolument tout a changé entre le début et la fin de sa carrière.

M. Be.

Pas toujours facile de quitter sa paroisse

Une fois pensionnés, la plupart des prêtres continuent à demeurer actifs au sein de l'Église. "Ils sont nombreux à rester comme bénévoles pour présider les messes, faire l'aumônier, effectuer des visites de malades dans des hôpitaux ou dans des homes, par exemple", explique Koen Jacobs, de l'Archevêché de Malines-Bruxelles. Comme l'explique l'abbé Ignace Plissart, "être prêtre c'est plus qu'une fonction, c'est un état de fait". La plupart vivent en effet assez difficilement leur passage à la pension. "Un prêtre est souvent entouré de ses paroissiens et est, en tout cas, très pris, tant qu'il est en activité. Et si beaucoup de prêtres sont sollicités pour continuer l'un ou l'autre service, tous doivent apprendre à se recréer une vie sociale par-delà un cercle de relations qui se rétrécit", explique Jean Kockerols, évêque auxiliaire pour Bruxelles.

Pour ce qui est des conditions matérielles, l'âge de la pension des prêtres est fixé à 65 ans mais ils continuent jusqu'à 75 ans s'ils le souhaitent. À condition d'avoir exercé cette fonction pendant au moins cinq ans, les retraités ont droit à une pension d'environ 1.500 euros net. Les diocèses prévoient en outre un fonds pour apporter un soutien financier à ceux qui en éprouvent le besoin. Actuellement, 30 prêtres pensionnés reçoivent une aide financière du diocèse de Malines-Bruxelles. Celle-ci est comprise entre 100 et 700 euros par mois.

Ma. Be.

"L'Église doit s'ouvrir AUX FEMMES ET aux hommes mariés!"

☒ Pour l'abbé Ignace Plissart, l'Église doit opérer des changements radicaux pour assurer sa survie

pourquoi on ne le ferait pas. Je ne vois pas pourquoi les femmes ne pourraient pas exercer cette fonction. Vous savez, la Bible dit qu'il n'y a ni homme ni femme ni juif, ni Grec... Il n'y a que des enfants de Dieu !"

Et le mariage des prêtres ?

"L'Église sera obligée de l'autoriser, sinon il n'y aura bientôt plus de prêtres. De manière générale, il faut que l'Église évolue pour être plus proche de ses fidèles. C'est le rôle d'une institution d'être en contact avec la base de la population. Au niveau éthique, il faut aussi évoluer afin d'être beaucoup plus en phase avec la société."

Interview > Ma. Be.

LA PHRASE

"Je ne vois pas pourquoi les femmes ne pourraient pas exercer la fonction de prêtre. Vous savez, la Bible dit qu'il n'y a ni homme ni femme... Il n'y a que des enfants de Dieu !"

Père Ignace Plissart

Le père Ignace Plissart a pris sa pension à l'âge de 70 ans. Il estime que l'Église dans sa configuration actuelle est responsable du manque de candidats à la prêtrise.

Y-a-t-il des pressions de la part de l'Église pour inciter les curés à exercer le plus longtemps possible ?

"Certains prêtres vont au-delà de 70 ans avant de prendre leur retraite même si la plupart ne le souhaitent pas. Ils sont généralement impatients de pouvoir bénéficier d'un temps de retraite plus paisible. La pression est très forte. Il n'y a aucune pression financière, contrairement à d'autres métiers mais il y a une forte pression sur le terrain pour accompagner les groupes, faire de nombreuses animations... Il y a aussi des pressions si on ne fait pas ce que l'autorité veut qu'on fasse."

Comment expliquez-vous la pénurie actuelle dans cette fonction ?

"L'autorité actuelle recherche uniquement des candidats parmi les mâles célibataires qui ont fait six années d'études en théologie. Ces exigences sont trop grandes ! L'autre motif, c'est qu'on connaît une crise dans l'Église catholique : on passe d'une culture de la chrétienté à une culture mondialisée. L'institution devrait repenser son langage, sa pensée... L'Église catholique est malade."

Vous estimez qu'il faut ouvrir la fonction de prêtre aux femmes ?

"Certainement ! Je ne vois pas